

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3-10
Les nouvelles du conseil communal	11
CAUSE TOUJOURS	12-18
ECHO DU RETROVISEUR	
Le menhir d'Essertes-Auboranges	18
SOCIETES LOCALES	19-23
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	24

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Plus d'info dans le prochain journal Echo





MUNICIPALITE

Line Gavillet

Syndique

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06

mail. line.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Didier Schmid

Administration générale – Relations extérieures

Cimetières

Ecole - Eglise

Finances

Personnel administratif et tech.

Claude Racine

Vice-syndic

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37

mail. claudio.racine@jorat-menthue.ch

Suppléant : Giuseppe Greco

Bâtiments - Refuges

Déchets

Eau

Epuration

Bernard Joss

Conseiller municipal

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Domaines - Terrains

Eclairage public

Forêts – Chemins Forestiers

Parcs et promenades

Service du Feu, PCi

Giuseppe Greco

Conseiller municipal

tél. 078 623 12 34

mail. giuseppe.greco@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Culture (sociétés locales, manifestations)

Police des constructions

Passeport-vacances

Social

Didier Schmid

Conseiller municipal

tél. 021 731 28 54 / 079 213 25 84

mail. didier.schmid@jorat-menthue.ch

Suppléante : Line Gavillet

Aménagement du territoire (urbanisme)

Police

Routes - Transport

SI (gaz, électricité, téléphone)

Voirie

Energie

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants : Céline Grognez

Horaires d'ouverture au public

Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

Boursière communale : Clémence Grognez

Assistée par Céline Grognez

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Pascal Stucki, Forestier-bûcheron

Mathieu Bichsel, Apprenti Forestier-bûcheron

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Büetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Roland Schmutz, Employé communal

PRESIDENT DU CONSEIL

Frédy-Daniel

Grossen

Au Quartier Latin 3

1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 32 01

Gestion équipe forestière
Roland Rapin



Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue,

Au moment d'écrire ces lignes, la neige tombée en janvier a disparu au bas de la commune, mais les hauts sont encore blancs, et sous le soleil radieux, le paysage se donne des airs de printemps. Les enfants profitent des monticules amassés au bord des routes.

Les précipitations de novembre et la fonte de la neige n'ont pas permis aux sources de remonter au niveau habituel à cette saison.

L'automne passé, la municipalité a amorcé l'étude préalable du futur plan général d'aménagement du territoire (PGA). Il s'agit de tracer le contour du territoire urbanisé et d'élaborer une stratégie communale pour se conformer à la nouvelle LAT. A cet effet, un document préparé par le bureau d'urbanisme a été transmis au service du développement territorial début décembre.

Des travaux préparatoires pour réaliser la réfection des routes de Villars-Tiercelin, ainsi que la mise à l'enquête du trottoir de la route de Peyres-Possens à Sottens, compris dans les changements de conduites d'eau potable dans le secteur de l'émetteur ont été finalisés.

Après toutes ces étapes préalables, les travaux pourront enfin être réalisés dans le courant de l'année 2019. Seul le projet de réaménagement de la déchetterie de Sottens, prévu pour recevoir tous les habitants de Jorat-Menthue est bloqué par le Service du Développement Territorial du canton. Après la mise à l'enquête du projet qui n'a reçu aucune opposition, les autres services cantonaux chargés de le superviser, l'ont tous validé. L'application théorique, sans rapport avec la situation réelle sur le terrain, et la mauvaise foi largement pratiquée pour justifier la décision négative de ce service, sont désespérantes.

Toute l'équipe communale a pris un peu de hauteur en grim pant au-dessus de l'antenne de l'émetteur de Sottens, grâce à l'assistance de Gecko Escalade. La vue est à couper le souffle ! C'est un moment magique d'être au sommet, le temps semble s'être arrêté. Si vous n'avez pas le vertige, ça vaut la peine !

Au plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, chères habitantes et chers habitants, mes cordiales salutations.

Line Gavillet





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

**Taille des haies**

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public :

Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Plantations voisines d'un autre fonds :

Aucune plantation (haie, arbre, arbuste, arbrisseau) ne peut être faite à moins de 50 cm de la limite entre deux fonds sans le consentement du voisin.

Cette distance minimale s'élève à 1 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

La hauteur de la haie séparant deux fonds ne peut pas dépasser 2 m, sauf consentement du propriétaire voisin.

Cette hauteur maximale est abaissée à 1,5 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

Un guide détaillé est à disposition sur le site de la commune.

Jeter des déchets dans les toilettes ou dans l'évier ?? Cela n'est pas sans conséquence ...

De fréquents problèmes d'exploitation des installations d'eaux usées surviennent ces derniers mois par la présence de déchets indésirables. Sans oublier également que des produits toxiques nuisent à l'environnement.

Au final, ces masses mettent en péril les pompes et créent de gros soucis dans les stations d'épuration. Ces dysfonctionnements induisent des coûts qui sont reportés à la collectivité.

Les lingettes, serviettes hygiéniques, préservatifs, coton-tiges, le fil dentaire, etc, doivent impérativement être jetés dans la poubelle.

Les médicaments, l'huile, les déchets ménagers, la peinture, la litière, etc, se collectent dans les déchetteries.



Adoptez le bon geste !



Villars-Tiercelin

Le Point avec l'Association *Jorat, une terre à vivre au quotidien*

Les lieux d'accueil des visiteurs ont fait l'objet d'une étude réalisée dans le cadre du programme d'activités 2018 de JUTAVAQ, qui faisait référence à différents objectifs de la convention-programme signée avec le Canton et la Confédération.

« Notre équipe continue de développer l'aspect technique du projet en attendant les décisions politiques. En 2018, une étude a été réalisée avec le bureau Thematis, spécialiste en ingénierie culturelle et suivi par la Commission communication de JUTAVAQ ainsi que par des représentants de la Municipalité de Jorat-Menthue. Trois lieux d'accueil et d'information des visiteurs ont été prédéfinis par l'étude – L'abbaye de Montheron ; La Maison forestière de Villars-Tiercelin et Le Chalet-à-Gobet. Chaque lieu d'accueil proposera une approche thématique de la nature dans une logique durable. Le mandat donné à Thematis pour 2018 était de développer le concept pour le Nord du territoire », explique Sophie Chanel, cheffe de projet du Parc naturel périurbain.

Le marché potentiel du parc naturel est de 1,2 million de personnes à 30 min de voiture (45% d'habitants et de 55% de touristes). Le nord du périmètre du parc est situé hors des flux touristiques centrés sur le bassin lémanique, ainsi l'accueil y restera d'une envergure régionale avec un nombre restreint de visiteurs. L'objectif de fréquentation est de 7'500 visiteurs/an.

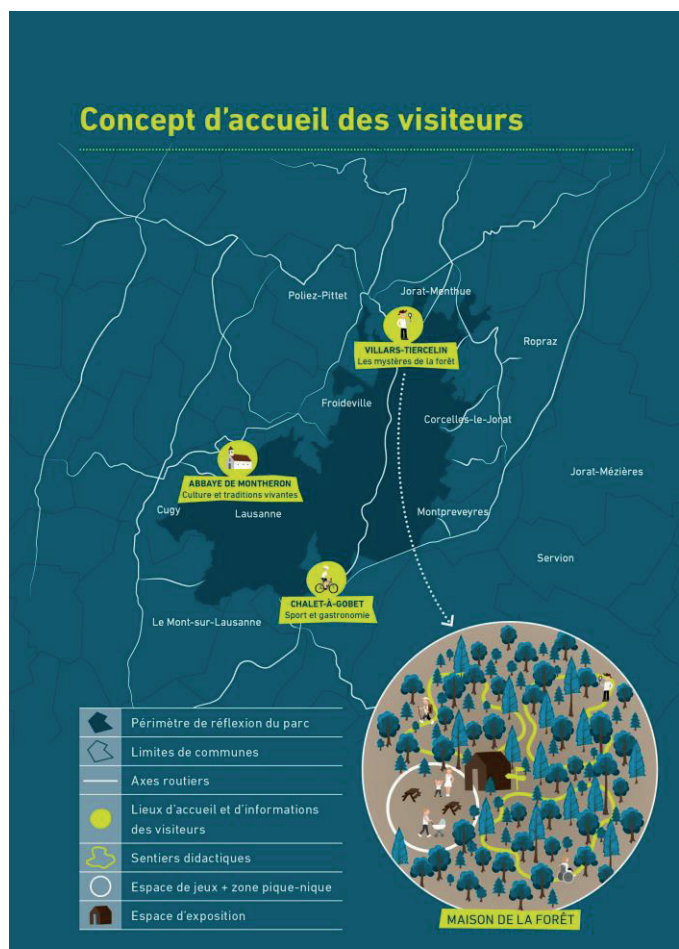
Trois sentiers didactiques-thématiques sont imaginés : Le sentier « handicap et nature » qui existe déjà sur le site de Villars-Tiercelin, Le sentier « découverte de la forêt et éveil des sens » et Le sentier « sylviculture et création artistique ». Un espace d'exposition est proposé dans le cadre de « La Maison de la forêt » ainsi qu'un « espace de détente » avec : espace de jeux, zone de pique-nique et grillades et équipement WC, parking, etc.

Chaque sentier invite les visiteurs à observer l'environnement qui les entoure et à comprendre son fonctionnement. Ils découvrent les spécificités de la forêt dans sa multifonctionnalité. A l'éveil des sens les visiteurs sont invités à activer leurs sens (vue, ouïe, toucher ainsi que leurs fonctions motrices). Le sentier sylviculture permet de découvrir en quoi consiste l'entretien de la forêt, quel est son cycle d'évolution. La différence entre zone centrale en libre évolution et forêt entretenue. Les créations artistiques réparties tout au long du sentier se fondent dans le décor et suscitent l'imagination, tout en servant d'accroche narrative (storytelling). Chaque sentier dispose de panneaux d'information.

Le sentier handicap et nature est valorisé et afin de garantir l'inclusion des personnes à mobilité réduite (PMR), des éléments (didactiques, sensoriels et artistiques) présents dans les autres parcours se retrouvent également dans ce sentier. L'Espace de Jeux s'inscrit dans la dynamique des sentiers et de la Maison de la forêt. Des jeux qui contribuent à développer les sens et la motricité et accessibles aux PMR. Un univers qui invite à l'imagination et à la créativité par sa simplicité. Des cabanes, poste d'équilibre et d'habilité, parcours d'obstacles complèteraient l'équipement. « Après ce début de réflexion en 2018 il faut maintenant intégrer le concept en tenant compte des autres acteurs du lieu. Notre équipe a également formulé d'autres projets pour le futur programme du parc naturel sur la base des propositions issues de la démarche participative et dans des domaines variés : agriculture, valorisation des patrimoines forestiers et de la ressource bois ou encore protection de la nature. », ajoute Sophie Chanel.

Un projet audacieux qui doit maintenant discuter de sa faisabilité avec la municipalité de Jorat-Menthue. Préciser le projet selon les besoins des autres partenaires du lieu (service forestier, club de foot, club de tir-à-l'arc, ...) Préciser les coûts et financements (investissement et exploitation) et développer les concepts pour Montheron et le Chalet-à-Gobet.

Dany Schaer

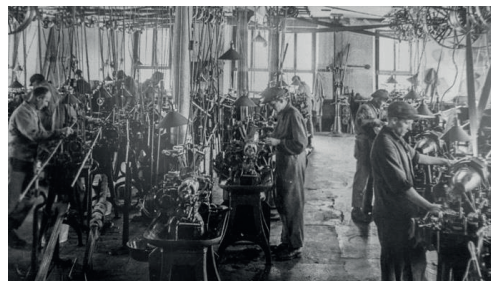




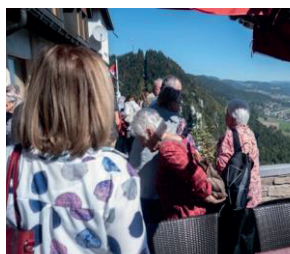
BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Sortie des Aînés 2018

La sortie des Aînés nous a baladés tout d'abord au musée des automates du Cima où nous avons pu découvrir la précision et le savoir-faire légendaire de ceux qui autrefois fabriquaient ces boîtes à musique et automates d'art de toutes tailles.



Puis la faim se faisant ressentir, nous sommes montés jusqu'au restaurant Chapeau de Napoléon qui culmine à 950 m avec une magnifique vue panoramique sur le village et toute la vallée.



Ayant bien mangé, un digestif s'est imposé au musée de l'absinthe avec une visite et des explications sur cette plante et cet alcool qui a longtemps été prohibé.

Nos Aînés sont rentrés, contents et ravis d'avoir passé une journée accompagnée par une météo radieuse !

Giuseppe Greco

Collège de Peney-le-Jorat

Les travaux de réfection du bâtiment continuent. Nous vous rappelons qu'il y aura 4 appartements de 2,5 pces et 1 appartement de 4,5 pces sous le toit.

Les personnes intéressées à louer un logement peuvent se renseigner au bureau communal sur la date de fin de travaux ou regarder sur notre site internet.

Claude Racine

Piscines

Nous vous rappelons que toutes les piscines, gonflables ou fixes, d'une contenance de 5'000 litres et plus doivent être annoncées au bureau communal. Le remplissage total ou partiel doit impérativement faire l'objet d'une demande au fontainier (079 551 06 62)



Claude Racine

Sources

L'état des sources au 20 février est préoccupant. Jamais, à la même époque, le niveau de nos sources n'a été aussi bas, malgré la pluie et la neige de ces 2 derniers mois.



Claude Racine



Nos nonagénaires !

En fin d'année 2018 nous avons fêté nos nonagénaires ! Nous leurs exprimons une nouvelle fois tous nos vœux de bonheur et une bonne continuation !



Madame Kocher à Villars-Mendraz



Madame Lisette Cherpillod à Peney-le-Jorat



Madame Jacqueline Gavillet Dubrit à Peney-le-Jorat



Madame Alice Viret à Villars-Tiercelin



Passeport Vacances

Moudon & environs 2019, c'est bientôt là !

Il est temps de penser aux vacances.

Les 15 membres du Comité, pour la plupart nouveaux, ont l'immense plaisir de vous annoncer que le Passeport Vacances Moudon & environs se déroulera du 8 au 19 juillet 2019 et du 12 au 23 août 2019 !

Il offrira aux enfants nés entre 2004 et 2012, des activités très variées dans divers domaines : loisirs créatifs, sportifs, culturels et fun aventures. Des offres adaptées aux Kids et d'autres aux Adolescents. Un mélange de rigolades, de rencontres et de découvertes au programme !

Notre site internet www.pvmoudon.ch vous donnera un bel aperçu des diverses sorties dès que les inscriptions seront ouvertes, soit du 1^{er} au 15 mai 2019. N'hésitez donc pas à venir jeter un œil et vous y inscrire.

Le Comité est également à la recherche d'une personne motivée pour tenir à jour nos réseaux sociaux. Si vous êtes intéressé(e) à rejoindre notre super équipe, veuillez nous envoyer un mail à presidence@pvmoudon.ch.

Nous nous réjouissons beaucoup de vous revoir ou de faire votre connaissance !

A bientôt !



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Office de l'information
sur le territoire

Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne

Aux habitants et propriétaires de

1012 Jorat-Menthue

Affaire traitée par : Cdr/JNr
Téléphone: 021/316 2454

Lausanne, le 18 décembre 2018

Mise à jour périodique (MPD) de la mensuration officielle Entreprise MPD-NT3 nord-est

Madame, Monsieur,

L'Office de l'information sur le territoire du Canton de Vaud (OIT) va procéder à la mise à jour périodique des plans cadastraux du périmètre qui figure en couleur sur le plan ci-joint. Cette opération ne requiert aucune participation financière de la commune, ni des propriétaires fonciers. Les frais sont entièrement à la charge du Canton.

La mise à jour périodique concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement ou dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation. La propriété foncière n'est pas concernée par cette opération.

En fonction du déroulement des travaux qui s'étaleront sur 18 mois, le mandataire va intervenir à plusieurs reprises sur le terrain et un accès à certaines parcelles de propriétaires privés sera nécessaire.

À l'issue de cette mise à jour, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal

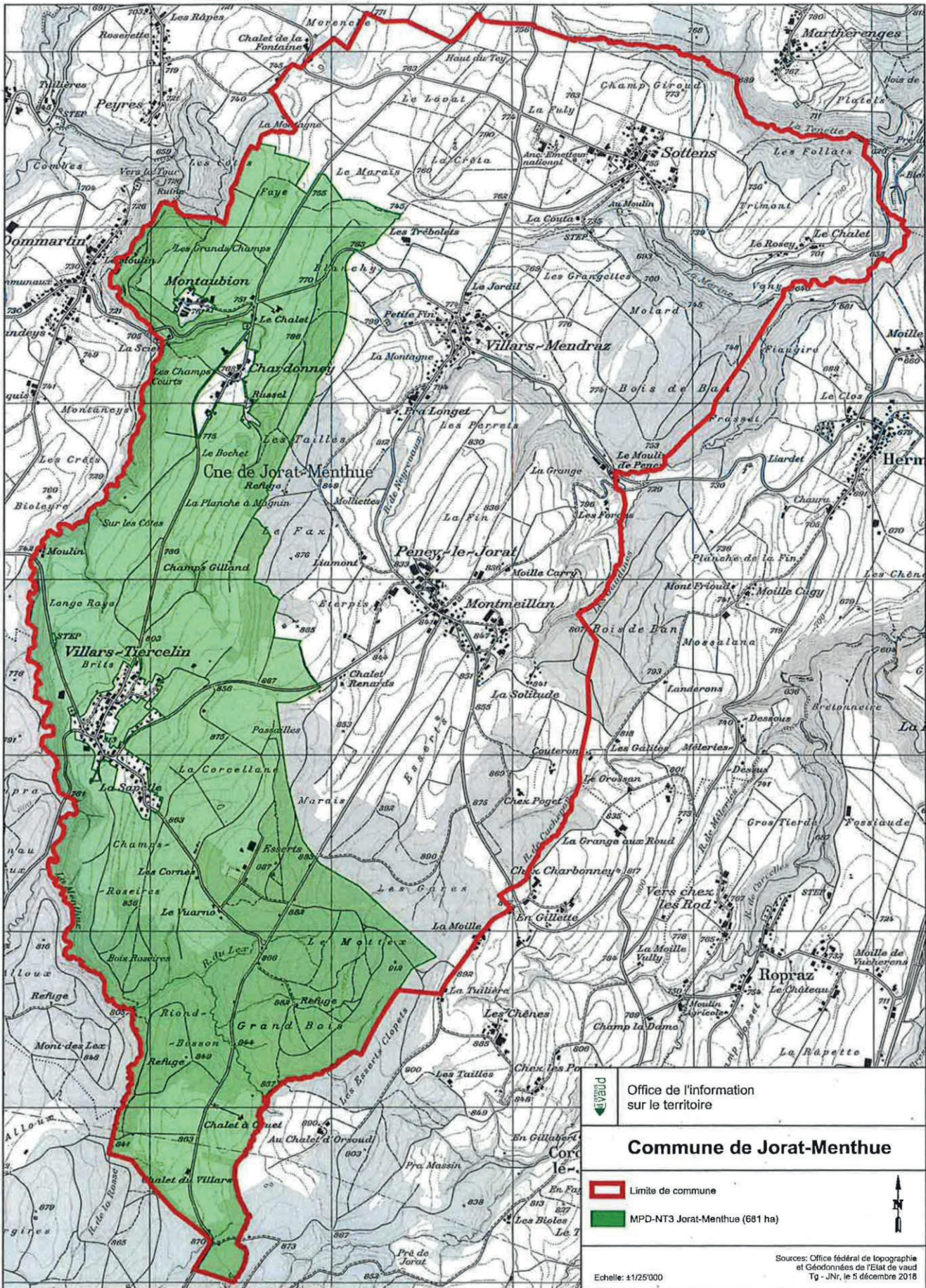
www.geo.vd.ch

Une information et une consultation publique auront lieu ultérieurement permettant aux exploitants et aux propriétaires des terrains concernés de faire part, par écrit, de leurs observations,

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame J. Niggeler, en charge de la planification et du suivi des travaux (tél. 021 316 24 54).

En vous remerciant pour votre aimable collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office de l'information
sur le territoire





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Ecouter avec empathie, faire don de votre temps et de votre personne vous parle, alors...

Devenez répondant-e bénévole à Tél 143 - La Main Tendue Vaud

Un bénévolat de 25h/mois qui donne du sens.
Une volée par année. Demandez un dossier de candidature et retournez-le avant le 30 juin pour suivre la formation de l'année en cours.



La Main Tendue Vaud répond 24h/24, tous les jours de l'an, à plus de 30'000 appels par année dans le respect de l'anonymat, de la confidentialité et sans jugement, depuis le poste d'écoute à Lausanne,

Renseignements : www.lausanne.143.ch/participer

Tél. 021 652 24 11

lausanne@143.ch

Travaux routiers à Villars-Tiercelin

La météo favorable a permis de débiter la réfection des routes du village de Villars-Tiercelin. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec SWISSCOM, qui améliorera le réseau internet avec l'installation de la fibre optique. Cette technologie permettra de répondre aux besoins actuels et futurs. La Romande Energie est également associée à cet ouvrage. Les dernières lignes aériennes seront enterrées et l'éclairage public sera équipé de LED, plus efficace et économique. Le chantier s'effectuera par tronçons pour se calquer sur les plannings des différents intervenants et pour minimiser au maximum les nuisances. Sans mauvaise surprise, les travaux devraient s'étaler sur environ 8 mois, avec la pose du revêtement final au printemps 2020.

Pour toute question, les entreprises et personnes suivantes peuvent être contactées :

Entreprise de génie civil : Walo Bertschinger SA,	M. Descombes	021 695 21 50
Direction des travaux : NPPR Ingénieurs SA,	M. Probst	021 905 15 88
Commune Jorat-Menthue :		
Municipal en charge des routes	M. SCHMID	021 731 28 54

Didier Schmid





LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

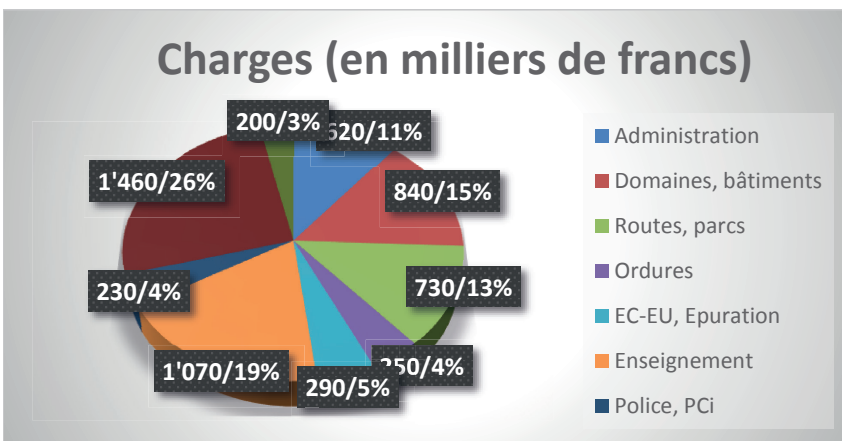
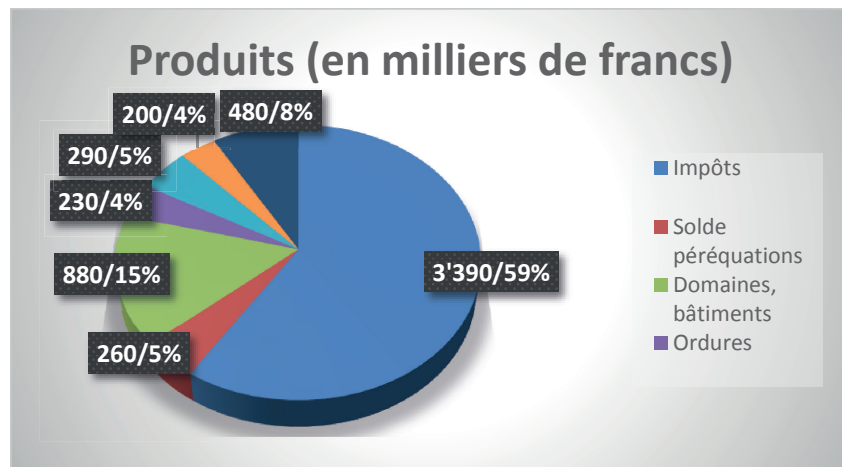
Les séances du Conseil communal se suivent, mais ne se ressemblent pas toujours. A côté des objets réguliers (budget, comptes, gestion, arrêté d'imposition et élections statutaires), on trouvera diverses demandes de crédits, propositions de règlements, adoptions de réponses et parfois questions, interpellations, motions ou postulats.

La séance du 1^{er} octobre 2018 peut être qualifiée de « légère » puisque aucune décision fondamentale n'a été prise par le Conseil, hormis l'arrêté d'imposition. Mais cette séance a permis à la Municipalité de faire le point sur l'avancement de plusieurs projets importants. Ce fut notamment l'occasion pour l'autorité exécutive de présenter les plans des travaux routiers à Villars-Tiercelin, en particulier les dispositions prévues en matière de sécurité. Le Conseil a aussi reçu diverses informations concernant le futur plan général d'affectation (PGA), plan qui définira les nouvelles règles et possibilités en matière de constructions et plus généralement d'utilisation du territoire communal. La situation des travaux d'aménagement de l'ancien émetteur a permis de donner quelques informations sur le futur siège administratif de la commune et l'installation de l'espace « Cadratin ». C'est ici l'occasion pour le soussigné de recommander à celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, de consacrer quelques instants à la visite de ce remarquable musée de la typographie.

Seul objet nécessitant une décision du Conseil : l'arrêté d'imposition, soit le taux d'impôt communal et les taux de divers autres impôts (impôts sur les successions, sur les transferts immobiliers, impôt foncier, notamment). Pour l'heure, ces divers impôts restent inchangés, mais la constante augmentation des charges des communes pourrait nous amener à revoir à la hausse ces taux. On pense ici à l'augmentation de la facture sociale ou celle de l'accueil de l'enfance et des écoliers.

Enfin, un sujet qui revient périodiquement sur le tapis, le futur parc périurbain. Prochainement, le Conseil devra se prononcer sur l'acceptation ou non du projet.

Le 10 décembre, la dernière séance de l'année, précédée d'une visite du Cadratin, a été consacré au budget 2019. Le Conseil a examiné chaque poste et adopté un budget présentant un excédent de charges de CHF 483'116.00. On trouvera ci-dessous la répartition des revenus et charges, en valeurs arrondies.



Signalons encore, que le cahier des charges du soussigné comprend également la présidence du bureau électoral. L'année électorale sera chargée avec une élection complémentaire au Conseil d'Etat et les élections fédérales de cet automne. A cette occasion, le bureau électoral sera mobilisé toute la journée pour les dépouillements des élections au Conseil des Etats et au Conseil national. C'est l'occasion de rappeler ici que chaque carte de vote doit être complétée par la date de naissance de l'électeur et sa signature. Malheureusement, à chaque votation ou élection, plusieurs électeurs oublient de signer cette carte de vote, oubli qui a pour conséquence que le vote de l'électeur - électrice n'est pas pris en compte.

Rappelons enfin que chaque séance du Conseil communal est publique. Son ordre du jour est affiché plusieurs jours à l'avance, permettant ainsi aux personnes intéressées d'assister à la séance.

Frédy-Daniel Grossen, président du Conseil communal.



RAIFFEISEN

La Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin repense son réseau de points de vente

La Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin a annoncé courant février la fermeture de son agence de Peney-le-Jorat pour le 30 juin 2019. Avec le changement de comportement de la clientèle qui effectue ses opérations de plus en plus par e-banking ou via les bancomats, les transactions au guichet sont en baisse constante.

La Banque a pris cette décision après mûre réflexion. Avec trois points de vente pour un rayon d'activité de quelque 7'300 habitants, son réseau de distribution n'était plus en adéquation avec les impératifs économiques et surtout, les besoins de la clientèle. La fermeture n'entraînera aucun licenciement. L'important pour elle est d'offrir une qualité de services et de prestations à la hauteur des attentes de ses clients. La proximité s'inscrit dans le cadre de relations privilégiées et personnalisées, mais aussi bien sûr géographiquement. Le siège de Thierrens sera d'ailleurs prochainement transformé pour encore mieux accueillir la clientèle et apporter un soin tout particulier au conseil personnalisé.

Avec le réseau bancaire Raiffeisen, de loin le plus dense du pays, les clients de la région disposent de plusieurs points de vente et autant de bancomats à moins de dix minutes en voiture de chez eux.

Informations

Pascal Loewer Gervais
Président de la direction
Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin
021 905 92 05
pascal.loewer@raiffeisen.ch

Livres en fête à Villars-Tiercelin

Swisscom a récemment désaffecté la cabine téléphonique se trouvant devant la grande salle de Villars-Tiercelin et, lors d'une séance du Conseil de Jorat-Menthue, M. Reynald Viret a proposé de la transformer en boîte à livres. Saisissant cette opportunité, des habitantes et habitants du village ont mis le projet à exécution et ont installé cet espace d'échange et de partage, baptisé « livres en fête » qui devrait être opérationnel dans le courant du mois d'avril. Le principe en est simple : chacun est libre de déposer un livre de son choix et/ou d'en prendre d'autres. Plutôt que de stocker ou de jeter, l'idée est d'échanger pour découvrir d'autres lectures. Cet espace de partage libre et gratuit permettra de transmettre le goût de la lecture, de faire circuler les livres et de leur donner une seconde vie dans un esprit de développement durable.

Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui de Cédric Frei pour la décoration, des employés de la commune de Jorat-Menthue pour l'installation, et de « la planète de Loupiotte » de Sottens pour la mise à disposition d'un fond d'ouvrages initial. Qu'ils en soient tous remerciés.



Pour tous renseignements : Bernard Klein 021/653.04.38
Katherine Quinn 078/619.60.96
Irène Sauvageat 021/903.40.32



Il y a 40 ans1979
... Année de grands changements dans le monde, en Suisse et aussi à
Peney-Le-Jorat ! ...
en voici quelques faits

Dans le monde :

- La révolution iranienne vient de commencer avec le retour triomphal de Khomeini vers Téhéran et la chute du Shah d'Iran. Un pouvoir religieux musulman, chiite, chasse donc du trône le « *Prince impie, qui exploite son peuple* » pour reprendre les termes de l'époque. Cette révolution, d'origine religieuse, montre en plus, au monde musulman majoritairement sunnite, qu'il se laisse exploiter par ses dirigeants, lutte insuffisamment contre Israël, et ne respecte pas de façon assez stricte les règles du Coran. Plusieurs centaines « d'insurgés » prennent d'assaut la Mosquée de La Mecque... Ces extrémistes sunnites, wahhabites, veulent chasser du pouvoir les Princes « impies et corrompus »... plusieurs centaines de morts, des exécutions publiques termineront cette affaire... Les racines d'Al Quaida sont là.
- Mère Thérèse reçoit le prix Nobel de la paix.
- L'année allait se terminer enfin paisiblement, quand, coup de tonnerre, l'URSS annonce au monde, le 25 décembre, que ses chars viennent de franchir les frontières d'Afghanistan...



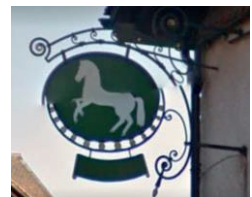
En Suisse :

- Entrée de la souveraineté du canton du Jura qui à son tour est le premier canton suisse à ouvrir un bureau de la condition féminine
- mise en service de la centrale nucléaire de Gosgen
- Inauguration du théâtre Klébert Méleau à Lausanne



À Peney-Le-Jorat :

- Marc-André Gavillet crée son entreprise de jardinier-paysagiste
- Le garage Diserens reprend la forge tenue jusqu'alors par la famille Cherpillod qui construira une maison en face de son entreprise
- La fromagerie tenue par la famille Jatton est reprise par celle des Overney...
- La famille Buro reprend le café tenu jusqu'alors par la famille Chappuis qui construira une villa en-dessus du village
- La famille du régent quitte l'appartement du collège pour s'installer à Chanteloup...



À Villars-Mendraz :

- La Sittelle a organisé à la tabatière une fête folklorique avec un groupe invité de St.-Martin (VS), sous la direction de F. Grossen et la présidence de Claude Racine.



Si dans les autres villages de grands événements se sont passés, veuillez-nous les indiquer... cela fera de la matière pour le prochain numéro !

Jean-Luc Tappy



Feu ... le mélèze sis à côté de l'église de Peney ... suite heureuse !

Ce mélèze planté il y a 40 ans à l'occasion de la journée de l'arbre a été abattu car planté trop près de l'édifice ... ses aiguilles bouchaient les conduites et vraisemblablement les racines formaient des queues de renard dans le drainage

Mais il renaît d'une reconversion heureuse !

En effet, la Municipalité a pensé laisser une partie du tronc et prévoyait le faire sculpter. Première idée : un hibou mais comme cet oiseau dans certaines légendes et croyances populaires porte malchance, il est décidé de faire naître deux milans royaux ! Ils trônent maintenant devant l'église. Cette oeuvre réalisée par Fabrice Paschoud de Mollie-Margot a bénéficié également d'une participation citoyenne de 200.-- somme récoltée par les habitués des fenêtres de l'Avent de Peney-Le-Jorat



Jean-Luc Tappy

L'épicerie Au Zig-Zag de Sottens

En janvier 2018, Cédric Pache a repris le magasin de Sottens en main et lui redonne une nouvelle vie. Il choisit le plus possible des fournisseurs régionaux, tant pour les fruits et légumes que pour la viande commandée aux boucheries Péguiron et Buffat. Le pain vient de la boulangerie Chabloz. La laiterie de Peney livre le fromage. Les produits laitiers, des aliments congelés... vous trouvez tout ce qu'il faut pour vous régalez. Thé, café, eaux minérales, bières et des vins principalement de Bonvillars garnissent généreusement les rayons. Toute une gamme de produits d'entretien, de cosmétiques, de nourriture pour animaux complètent l'assortiment. La Loterie Romande est présente avec tous ses jeux à gratter, le Swiss Loto, l'Euro Millions et bien d'autres. Vous trouvez aussi le « 24 heures » et le « Matin Dimanche » .

On peut le dire, dans cette petite surface, on trouve une gamme d'articles presque aussi étendue qu'en grande surface ! Allez-vous servir au Zig-Zag, vous ne le regretterez pas et de plus, vous soutenez une petite entreprise de notre commune.

Pour mieux vous servir, le propriétaire se bat constamment pour vous offrir la qualité au meilleur prix ! Un p'tit coin café, joliment aménagé, vous attend. L'endroit où quelques seniors se retrouvent régulièrement pour « refaire le monde ».

Un service de livraison à domicile sera opérationnel dans quelques mois. Vous en serez informé en temps voulu. Pour les matches au loto, des bons d'achat ou de la marchandise sont à votre disposition.

Ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi de 07.00 à 12.15 et de 16.30 à 18.30 - Samedi et dimanche de 08.00 à 12.15.

Mardi, fermeture hebdomadaire

Rendez-vous à la route de Moudon 3a à Sottens. Tél. 021 905 38 48, fax 021 905 38.38,

Mail : au-zig-zag@bluewin.ch



Simon Balmer



La Mentue ou la Menthue, c'est selon, on trouve les deux orthogrames.

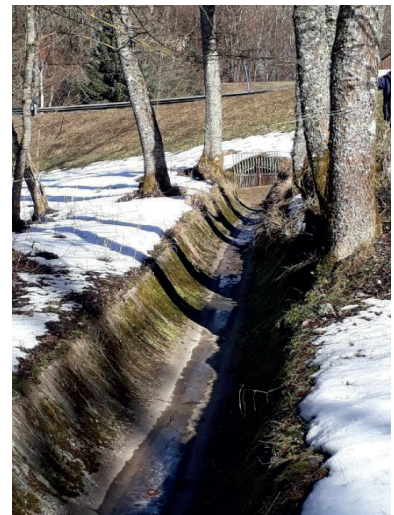


Le nom de notre commune, Jorat-Menthue, m'a incité à m'intéresser à cette rivière plutôt discrète qui joue le rôle de limite.

On connaît le Mt Jorat et ses belles forêts pour être un véritable château d'eau : un pays de sources, puisque sur un bon kilomètre carré, prennent naissance plusieurs rivières, la Corcelles, la Bressonnaz, le Talent et notre Mentue. Dans ce massif forestier à quelque 900 m. d'altitude, ce sont alors des petits ruisselets qui ont pour noms : source du Lex, de la Rosse, la Corbassière qui donnent vie à la Mentue. J'ai pu observer à deux reprises une station hydrologique qui permet de contrôler le débit du ruisseau. Notre rivière chemine d'abord dans le Jorat, puis creuse rapidement son lit dans la molasse en faisant de nombreux lacets et découpant de véritables falaises boisées dans le Gros-de-Vaud, pour aller ensuite se jeter à Yvonand dans le lac de Neuchâtel, après une course de 28 km. Ses eaux, enrichies de plusieurs petits affluents, filent vers le Nord, elle appartient donc au bassin versant du Rhin.

Durant tout ce parcours la Mentue a été sollicitée par nos ancêtres pour la force qu'elle donne par son débit. Chaque village sur la Mentue avait son battoir, son moulin ou sa scierie. Pour notre commune, c'est à Villars-Tiercelin que nous trouvons les premières constructions au fil de l'eau, en bas du village, sur la route qui conduit à Poliez-Pittet.

La rivière n'ayant pas un gros débit, il fallait jouer avec la technique. Un canal que l'on peut encore observer avait été creusé en amont pour amener l'eau à une certaine hauteur, et sa chute sur les 2 roues à aube donnait la force nécessaire pour faire tourner la scie et le battoir. Aujourd'hui les bâtiments ont été transformés en appartements, on peut y voir encore quelques vestiges. Mais il est intéressant de se rappeler qu'au début du siècle passé les paysans engrangeaient les gerbes de blé à la ferme, puis à l'automne les rechargeaient et les descendaient au battoir pour séparer le grain de la paille, c'était un gros travail et l'occasion de s'entraider entre paysans. Quelle évolution aujourd'hui où la moissonneuse-batteuse fait tout le travail en un seul passage sur le champ. Jusqu'en 1970 la scierie a fonctionné. La Mentue fait limite entre Poliez-Pittet et Jorat Menthue, et récupère les eaux de la station d'épuration de Villars-Tiercelin. Entre Montaubion-Chardonney et Dommartin la force du courant de la rivière était aussi utilisée pour une scierie, un battoir et un moulin. Toujours grâce à l'eau de la rivière, arrêtons-nous quelques instants à Bercher pour parler d'une des industries les plus connues de l'époque, la Condenserie.



En 1880, la Maison Nestlé, reconnue pour son lait condensé et son lait en poudre, construisit une succursale de la fabrique de Vevey sur la Mentue, dont le courant fournissait la force motrice et constituait le réfrigérant nécessaire à son exploitation. L'usine recevait le lait de nombreux villages vaudois et fribourgeois et a occupé jusqu'à 200 ouvriers. Le village connut alors un bon développement économique.

Cette situation favorisa même le prolongement du train d'Echallens à Bercher (1889). Vu l'intensité du trafic de marchandises, un « chemin de fer aérien » fut même construit pour transporter les bennes entre l'usine et la gare (longueur de 1200 m.). En 1921, suite à la crise, Nestlé se réorganisa et ferma l'usine de Bercher, ce qui ne manqua pas de créer un sérieux contre-coup pour la région.

La force hydraulique de la Mentue a rendu de grands services à nos ancêtres et développa l'économie. Aujourd'hui la Mentue s'écoule discrètement dans un décor boisé, s'enfonce et creuse une vallée sinueuse en des endroits escarpés et sauvages. On ne l'aperçoit presque pas, si ce n'est en franchissant les nombreux ponts qui l'enjambent.

Aloïs Gavillet



Bâtiments remarquables de notre commune (4)

Les collèges

Contexte historique

Sous le régime bernois déjà, les communes doivent procurer les locaux nécessaires à l'école.

La première loi scolaire du jeune Canton de Vaud date de 1806. Elle distingue les Ecoles des Collèges. « Les Ecoles sont les établissements où l'on enseigne à lire et à écrire, l'orthographe, l'arithmétique, les éléments de la religion et le chant des Psaumes. » L'école est obligatoire dès sept ans. Au-delà de 60 élèves, on adjoint au régent un sous-maître ou on ouvre une deuxième classe. Dans ce dernier cas, on sépare en priorité les filles des garçons, éventuellement les grands des petits. Les communes qui n'ont pas suffisamment d'écoliers peuvent ouvrir une seule école en commun, « pourvu qu'elles ne soient pas éloignées les unes des autres de plus d'une lieue ». (1 lieue = env. 5,2 km.)

La loi sur les écoles primaires de 1834 a des exigences plus précises. La distance maximum pour rejoindre une école passe à une demi-lieue. L'instruction comprend désormais un enseignement élémentaire d'histoire, de géographie et de sciences naturelles ; les garçons ont un enseignement de géométrie et d'arpentage, les filles les « ouvrages du sexe » (couture et tricot) et l'économie domestique (pour lesquels il faut un local et une maîtresse spécifiques). « Dans l'édifice où se trouve la salle d'école, ou même, autant que possible, dans son voisinage, il ne peut y avoir ni auberge, cabaret, ..., pinte, café ou billard ; ni boucherie ni four public, ni forge ni laiterie, ni hôpital ou appartement pour les pauvres ni autre établissement qui puisse nuire à l'éducation de la jeunesse. » Les plans doivent être soumis au Conseil de l'Instruction publique (déjà le contrôle cantonal...). Le règlement donne des indications précises relatives aux dimensions et à la disposition du mobilier.

Ces premières lois entraîneront toute une vague de constructions scolaires dans le canton, spécialement dans les années 1830 et 1840.

La loi sera encore modifiée en 1846 (première mention des écoles enfantines, facultatives ; apparition du terme instituteur, au lieu du régent), 1865 (introduction, facultative, de la gymnastique pour les garçons, dispense possible de l'enseignement de la religion) et 1889 (50 élèves par classe et non plus 60, gymnastique obligatoire pour tous, dispositions détaillées concernant la salubrité des bâtiments et l'hygiène scolaire). Au 20^{ème} siècle, comme on sait, les changements de loi scolaire continueront de se succéder à un rythme soutenu...

Les collèges de nos cinq villages ont tous été construits dans la première moitié du 19^{ème} siècle. Ils ont tous perdu leur fonction d'école au tournant du 21^{ème} siècle.

Le **collège de Montaubion-Chardonney** a été construit en 1812. Il est donc l'une des plus anciennes écoles du canton. La date figure sur le linteau de la porte d'entrée, avec l'inscription : « MAISON DE COMMUNE DE CHDN DE MTB ». Un procès-verbal de 1837 le décrit comme « maison d'habitation, d'école et fromagerie ». En 1852, on y ajoute au nord un appendice pour y remiser la pompe à feu. Le recensement architectural lui attribue la note 2 (importance régionale, cf. le dernier numéro de « L'Echo », d'octobre 2018).



Le **collège de Sottens** (note 3 au recensement) date de 1840. Il comportait deux salles de classe, dont l'une a été utilisée jusqu'il y a quelques années comme lieu de culte, comme ce fut le cas dans bien des villages dépourvus d'église.

A suivre.

Jean-Paul Cavin

Source : Geneviève Heller et Marianne Fornet : **La cage dorée**. De la chambre d'école au groupe scolaire. Deux siècles d'architecture vaudoise. Editions Ketty & Alexandre, Chapelle-sur-Moudon, 1997



Depuis 10 ans, on grimpe à Sottens

Gecko Escalade fête ses dix ans cette année. Il s'en est passé des choses pendant cette période ! Commençons par le commencement !

En 2009, 3 copains ont vidé leurs tirelires pour acheter une vieille ferme, retroussé leurs manches pour effectuer des travaux de rénovation et construire les premiers murs.

Quel dynamisme !

Quelques années plus tard, Alain Michaud devient seul maître à bord avec des projets plein la tête.

Continuer la réhabilitation du bâtiment, transformations intérieures, et, et....

... augmenter le nombre de murs, créer de nouvelles voies et les modifier. Les plus hauts murs atteignent 13 mètres. Tous les grimpeurs sont attachés et assurés soit par le personnel, soit par des assureurs automatiques. D'autres blocs salle basse sont mis à disposition, pas besoin de corde ni de baudrier, mais un épais matelas suffit pour amortir les chutes et les sauts.

... les blocs installés actuellement au sous-sol vont grimper sous les toits. La surface ainsi libérée sera transformée en un nouvel espace de jeu pour les enfants et un espace de détente pour tous.

... en 2020, c'est au tour de la cafétéria « La Voie de Traverse » de subir un lifting et de se muer en un restaurant avec une carte réactualisée. Pour le moment, des repas chauds et froids et des fondues -sur commande- sont proposés à des prix intéressants et faisant la part belle aux produits du terroir. Cette cafétéria n'est pas réservée uniquement aux sportifs, elle est ouverte à tous et permet d'admirer les grimpeurs dans leurs œuvres tout en mangeant un petit en-cas et buvant un verre de vin, une eau minérale ou un café.

Actuellement avec plus de 1000m² d'espace indoor, Gecko est le centre de grimpe verticale en paroi le plus important de la région. L'escalade se fait dans 4 espaces différents. Les clients régionaux ne sont pas les seuls à profiter de ces installations, puisque, il en vient aussi de tout l'Arc lémanique et même de Genève.

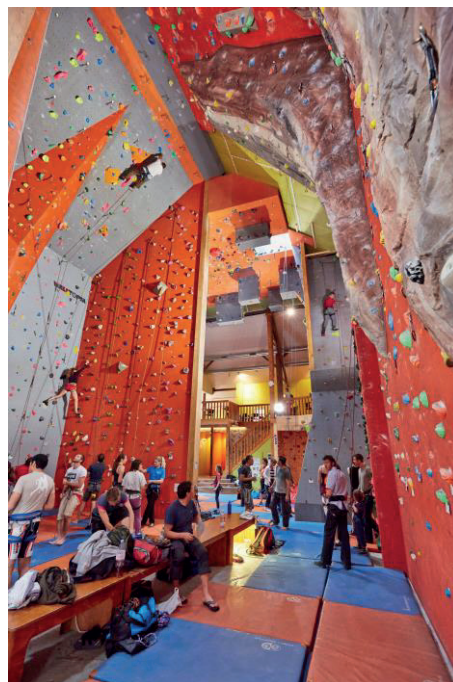
Il est prudent et vivement conseillé de suivre quelques cours de découverte de la grimpe avant de s'attaquer aux parois verticales hautes.

Les enfants disposent d'un espace de jeux et bien sûr de leur bloc de grimpe.

Un magasin de sport de 50 m² vend des textiles et tout le matériel d'escalade utile pour la grimpe. La collection textile printemps-été va être disponible sous peu et Gecko propose des marques de qualité et tendances pour satisfaire les grimpeurs et les sportifs.

Une salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes est à louer par les entreprises ou les particuliers.

Les activités



Différents cours sont organisés : les cours des mamans, parents-enfants, adultes, enfants, d'initiation, de perfectionnement et même des cours pour apprendre à chuter. Tout un art aussi de savoir tomber !

Une façon originale de fêter l'anniversaire des enfants. Une heure et demie en compagnie d'un instructeur Jeunesse+Sport, goûter et boissons à volonté. Un souvenir inoubliable pour les enfants, dès 5 ans.

Pour une soirée atypique, demander à Gecko d'organiser une sortie d'entreprise. Là aussi, les convives passeront un moment inédit, surprenant et pourquoi pas sportif.

Des animations sont régulièrement proposées, des matches aux cartes, des dégustations de produits du terroir, des soirées fondues, des massages, des escalades à la lampe frontale, etc. La participation est ouverte à tous.

L'antenne de Sottens

Gecko Escalade a mis au point un concept absolument génial. Sensations fortes garanties avec l'ascension de l'antenne de l'émetteur de Radio Sottens. Là-haut, à 125 mètres de hauteur, on a une vue plongeante sur toute la région. Sur commande, on peut déguster une fondue avec 100 mètres de vide sous les pieds. Les échelles sécurisées et les deux accompagnateurs permettent de passer quatre heures dans des conditions optimales et découvrir l'histoire de Radio Sottens, l'ancêtre de l'actuelle RSR. Des émotions inoubliables !

(suite à la page suivante)



Les 3 entités :

Gecko Escalade qui gère la salle de grimpe, les cours et la formation, etc.

Gecko Sensations : L'ascension de l'antenne de Sottens, un prestataire de service pour la mise en place et l'exploitation de tyroliennes, de rappels, des animations et plus particulièrement des tours de caisses sous forme de stage et réservé aux personnes désireuses de vaincre leur peur du vide (on empile des cageots aussi haut que possible, les participants sont assurés par un assureur et un baudrier).

Gecko Pro : C'est un service destiné aux professionnels pour tous les travaux en hauteur nécessitant des personnes spécialement formées et qualifiées.



Les 21 et 22 septembre prochain, c'est la fête

Pour fêter dignement ce dixième anniversaire, Alain Michaud et son équipe, 26 personnes en tout, préparent actuellement un programme de réjouissances variées et pour tous : portes ouvertes, verre de l'amitié, match aux cartes et d'autres belles surprises vous attendent ! Tout le programme est à découvrir sur www.geckoescalade.com.

Pour tous renseignements, inscriptions et réservations : 021 882 25 55, info@geckoescalade.com, Gecko Escalade Sàrl, rue Derrey la Velaz 3, 1062 Sottens

Simone Balmer



ECHO DU RETROVISEUR



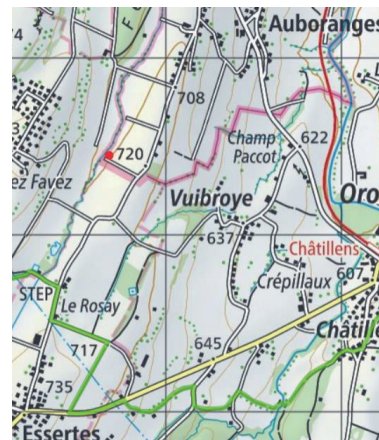
Le menhir d'Essertes-Auboranges



La « Pierre du dos à l'âne », appelée ainsi à cause de sa forme, a longtemps été prise pour un banal «caillou», puisqu'elle était couchée et enterrée aux trois quarts.

C'est seulement en 1991 que le syndic d'Essertes d'alors, Francis Hildebrand, fait appel à des archéologues, qui découvrent alors le fameux menhir. C'est le menhir le plus grand de Suisse, érigé il y a plus de 6'000 ans, à l'âge du bronze. Il mesure 5,6 m de haut et pèse 25 tonnes. Symbole de l'élévation de l'homme, ce majestueux « caillou » représente le lieu entre la terre et le ciel. Il aurait été dédié à la mémoire d'une divinité ou d'un grand chef, mais nul ne connaît sa mystérieuse origine.

Il a été aujourd'hui déplacé entre les communes d'Essertes et Auboranges, à la frontière des cantons de Vaud et Fribourg.



Jean-Luc Tappy



FÊTE DE LA CITROUILLE 2018 JORASSIC PARK



Si Steven Spielberg s'était déplacé, il aurait constaté avec étonnement que la ferveur toute disosaurienne de la commune de Jorasic-Menthue était toujours vive ; salle polyvalente de Villars-Tiercelin ce 11 octobre 2018.



En effet, notre jeunesse festeline apporta nombre de courges plus tirannosauresques les unes que les autres. A l'heure de la présentation de leur œuvre, nos chers créateurs en herbe nous firent des commentaires imprégnés d'humour, de fraîcheur et de fierté.

Le menu du jour fut composé de l'inévitable soupe à la courge suivie d'un ROTI-REX accompagné de légumes diplodocus et d'un dessert caramélisé. De quoi rassasier les estomacs les plus Gargantaurosques.



L'ambiance fut également entretenue par un questionnaire Pterodactilien dont les réponses furent (d)étonnantes !

Les « GO » de cette édition 2018 remercient chaleureusement tous les participants pour leur participation et vous convient tous et toutes, petits et grands, pour la prochaine édition (voir ci-dessous).

FETE DU PRINTEMPS LE SAMEDI 25 MAI 2019

Les Potes-Iront vous concoctent une nouvelle fête à la Grande Salle de Villars-Tiercelin intitulée « Questions pour un Champignon ». La deuxième édition de 2017 a été couronnée de succès avec des participants de tous âges prêts à en « découdre » amicalement dans une ambiance déchainée. Nul besoin toutefois d'être Einstein, ni même de participer activement aux jeux proposés. Votre présence ainsi que vos encouragements seront de toute façon très appréciés et gratifiés d'un bon repas à déguster en toute convivialité.

Une petite publicité (flyer) avec tous les détails suivra dans vos boîtes aux lettres.

Voici les trois manifestations suivantes de l'année 2019 organisées par les Potes-Iront :

- **Fête du Printemps** **25 mai 2019**
- **Fête de la Citrouille** **28 septembre 2019**
- **St-Nicolas** **6 décembre 2019**

André Pfister pour les Potes-Iront

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



Les Loups du Jorat Tir à l'arc



Notre club encourage la formation des jeunes et des adultes notamment par la participation au programme de la confédération Jeunesse+Sport (J+S). Notre club, qui compte déjà plusieurs moniteurs J+S ainsi qu'un entraîneur, voit son équipe s'agrandir avec une nouvelle monitrice.

En effet, Sasita Hobi a participé, l'automne dernier, à la formation J+S à Macolin pour devenir monitrice. Une formation bien enrichissante qui a permis à la classe de 17 archers, issus des quatre coins de la Romandie, d'avoir un maximum de cartes en mains pour pouvoir ainsi transmettre leur savoir et tout cela dans une bonne ambiance. Félicitations à notre louve, qui a passé ses examens avec brio et merci pour son investissement pour faire vivre notre sport !



Notre club compte donc à ce jour 4 moniteurs Jeunesse & Sport J+S : Sasita Hobi, Olivier Pittet, Nora Ghelfi et Ismaël De Joefrey et un entraîneur, Stéphane Glardon, notre président, qui cumule plusieurs titres : entraîneur sport de performance et sport handicap et entraîneur sport des adultes ESA.

Compétition

Les Loups étaient bien actifs cette saison indoor aux tournois nationaux. Sept archers ont rapporté des médailles. On comptabilise, à ce jour, 10 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 9 médailles de bronze. Bravo à tous nos Loups !

A noter que notre groupe compète assidu, représenté par la famille Hobi, a participé aux « IX de tir à l'arc non-stop », tournoi organisé par Archers Associés Apples. Au programme, tir soutenu de 8h30 à 17h30 mais dans la détente et la bonne humeur pour ce tournoi amical sans arbitre.

On espère que les Loups auront été aussi chanceux lors des championnats suisses indoor prévus fin mars et qui clôtureront la saison indoor.

Activité estivale

Cet été, le club se réjouit d'accueillir, pour la première fois, les jeunes du PASSEPORT VACANCES Moudon & environs qui aura lieu en juillet et août. Cette organisation, forte de plus de 30 ans d'expérience, organise chaque année environ 180 activités, principalement en Romandie. Une belle occasion pour nous de faire découvrir ou redécouvrir notre sport aux jeunes entre 10 et 15 ans. Renseignement et inscription directement sur le site internet : www.pvmoudon.ch

Le club organise régulièrement des cours pour débutants et des initiations. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter notre président : president@lesloupsdujorat.ch ou visiter notre site internet : www.lesloupsdujorat.ch

Stéphane Glardon
Président





FC Villars-Tiercelin

Equipe 5^{ème} ligue : Beaucoup de jeunes ont intégré l'équipe ce qui a poussé les plus anciens à jouer chez les séniors. L'équipe est jeune et doit encore trouver ses marques. Ça s'est vu sur le terrain où il y a plein d'énergie et d'envie, mais il manque encore un peu de cohésion d'équipe. Nous souhaitons conserver nos joueurs et les entourer avec quelques nouveaux.

Infrastructures : Nous avons subi de gros dégâts sur le terrain. Taupes et sangliers se sont invités et ont quelque peu labouré le terrain. Nous allons devoir le réparer avant la reprise du championnat à domicile le 31 mars prochain. Avec le soutien de la municipalité, nous avons créé un projet afin de mettre des vestiaires directement au bord du terrain de foot.

Site internet : www.fcv.t.ch . L'adresse mail est : info@fcvt.ch.

Prochaines dates :

- Dimanche 6 Octobre 2019 : Match aux cartes à la Grande salle de Villars-Tiercelin

Prochains matches à Villars-Tiercelin :

Mouvement du Centre (Juniors) Cat. E

- Samedi 13 avril 2019 : ES Malley 4
- Samedi 4 mai 2019 : Sport LS Benfica
- Samedi 18 mai 2019 : ES Malley 3
- Samedi 1^{er} juin 2019 : FC Espagnol LS 2

Mouvement du Centre (Juniors) Cat. E

- Dimanche 31 mars 2019 : FC Bercher 2
- Dimanche 14 avril 2019 : FC Poliez-Pittet 2
- Dimanche 5 mai 2019 : FC Mont-Goulin 2A
- Dimanche 19 mai 2019 : CS Ollon 2B
- Dimanche 26 mai 2019 : FC Cugy 1A
- Dimanche 2 juin 2019 : FC Tolothenaz 2



Nous espérons vous voir nombreux à nos manifestations, ainsi qu'autour du terrain, car nous avons toujours besoin de votre soutien.

Amicales salutations sportives.

Pour le FC Villars-Tiercelin
Didier Ochs

Depuis bientôt septante ans le chœur mixte des Trois Sapins de Peney



Depuis bientôt septante ans le chœur mixte des Trois Sapins de Peney-Le-Jorat a le plaisir de vous concocter tout au long de l'année un programme musical et théâtral.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous soutenir en venant à nos soirées et nous vous en remercions.

Notre société vit grâce à vous mais aussi à la volonté de cette belle et joyeuse équipe que nous formons.

D'année en année nous travaillons dur pour que ces beaux moments ne s'arrêtent pas, et pour que ça continue, nous cherchons des chanteurs.

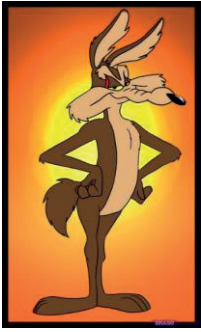
Aujourd'hui nous venons à vous pour vous inviter à passer un mardi soir de répétition avec nous, chanter ne veut pas seulement dire que nous sommes tous des virtuoses, chacun doit y trouver son plaisir, c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de s'intégrer au village et surtout oublier le stress et les soucis quotidiens.

Venez avec un ami(e), un voisin(e), votre conjoint(e), vos enfants majeurs et n'oubliez pas, essayer ne veut pas dire l'adopter.

Au terme de cette répétition nous aurons le plaisir de faire plus ample connaissance et de vous expliquer le fonctionnement de notre société autour d'un verre et d'une petite collation.

Au plaisir de vous retrouver nombreux le **mardi 30 avril de 20h à 22h** à la grande salle de Peney-Le-Jorat.

Cordiales salutations
Le chœur mixte



Raisinée

Le 26 et 27 octobre 2019 a lieu notre raisinée à l'ancienne laiterie de Chardonney. Nous vous attendons nombreux durant tout le week-end. Restauration sur place !

JEUNESSE DE VILLARS-MENDRAZ



Salut à vous, fidèles amis de notre petite course...

Qui dit nouvelle année, dit aussi organisation de cette belle et joyeuse journée du jeudi de l'Ascension !

Alors voilà, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 30 mai prochain pour une nouvelle édition de la course à pied de l'Ascension. Vous recevrez donc prochainement, dans vos boîtes aux lettres, le flyer contenant tous les renseignements utiles.

L'an dernier, et malgré une journée très très nuageuse et pluvieuse, cette journée fut une réussite et nous vous remercions sincèrement pour votre participation et votre bonne humeur.

Afin de nous organiser au mieux, nous avons décidé de garder une date limite d'inscription.

Du coup, n'hésitez pas à nous contacter **dès à présent et jusqu'au lundi 27 mai**, par e-mail à ana-paula.favre@bluewin.ch, par téléphone au **079 239 25 74** (messagerie active) ou encore, via notre page Facebook <https://www.facebook.com/ascensionvillarsmendraz>.

D'autre part, nous vous informons que vos dons de 2018 n'ont pas permis de financer la médaille offerte à chaque coureur. De ce fait, nous avons dû compter sur le soutien de la Municipalité pour combler le déficit.

C'est pourquoi nous comptons encore et toujours sur vous, vos familles, amis et proches et surtout sur votre enthousiasme et votre générosité.

Vous avez la possibilité de nous soutenir par une participation financière sur le compte mentionné ci-dessous :




- **IBAN : CH35 8047 2000 0055 6855 4, au nom d'Ana Paula Martin, route d'Yverdon 50, 1417 Epautheyres, mention « Course à pied ».**

Dans l'attente de tous vous voir ou vous revoir le jeudi 30 mai prochain...



Le petit comité d'organisation
Ana et Ludovic Martin



Avril 2019	Octobre 2019
<p>3 Marché de Villars-Tiercelin</p> <p>19/20/21 Week-end de Pâques à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p>	<p>6 Matchs aux cartes à Villars-Tiercelin <i>FC Villars-Tiercelin</i></p> <p>26 Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marron</i></p> <p>26/27 Raisinée à Montaubion-Chardonney <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i></p>
Mai 2019	  <p><i>Groupe de marche de Jorat-Menthue, Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat tous les vendredis matins à 7h30 pour une marche de 1h30 à 2h00</i></p>  <p><i>Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu Place Planche Marion Avec le Fromage de Chez Sandrine Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !</i></p>
<p>18 Tour Sportif à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p> <p>25 Fête du printemps à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i></p> <p>30 Tir des enfants de Peney-le-Jorat</p> <p>30 Fête du refuge de Villars-Mendraz</p>	
Juin 2019	
<p>5 Marché de Villars-Tiercelin</p> <p>16 Dîner pétanque grande salle de Peney <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i></p>	
Juillet 2019	
Août 2019	
<p>1 Fête nationale à Montaubion-Chardonney</p> <p>1 Journée du 1er août (Pétanque et pizzas) <i>Organisation 1er août Villars-Tiercelin</i></p>	
Septembre 2019	
<p>4 Marché de Villars-Tiercelin</p> <p>27/28 Raisinée à Dommartin <i>Jeunesse Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p> <p>28 Fête de la citrouille à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i></p>	

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.


NAISSANCES :


21.09.2018	Jaccaud Marin	Montaubion-Chardonney
03.10.2018	Rüegg Noé François	Villars-Tiercelin
17.10.2018	Brandt-dit-Grieurin Alizée	Montaubion-Chardonney
24.10.2018	Guernier David Bastien	Sottens
24.10.2018	Guernier Bruno	Sottens
02.11.2018	Coelho Cardoso Clarice	Villars-Tiercelin
05.11.2018	Clerc Anaïs	Peney-le-Jorat
07.12.2018	Jossi Joudia	Villars-Mendraz
02.01.2019	Dema Eron	Villars-Mendraz
18.01.2019	Metry Elaïa	Peney-le-Jorat
06.02.2019	Tanner Arthur	Peney-le-Jorat

DECES :


03.10.2018	Schneeberger Ademi Katherine	Peney-le-Jorat
04.10.2018	Dubrit Claude	Sottens
10.03.2019	Kocher-Morel Marie-Louise	Villars-Mendraz

INFOS DU JOURNAL


Délai de retour des articles : 31.08.2019

Prochaine parution : mi-octobre

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire. Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants pour les villages de Sottens et de Montaubion-Chardonney. En cas d'intérêt vous pouvez contacter l'un des correspondants ci-dessus.